



Les ruchers-écoles du Pays de Gex

Programme 2023

Cours théoriques à 10h à Prevessin-Moëns

Salle du parc, École Alice, 120 rue Atlas. [Voir sur le plan](#) ou en visio-conférence

- 14 Janvier :** Morphologie de l'abeille, organisation de la colonie et importance comme espèce clef du monde vivant (Présenté par Patrick).
- 21 Janvier :** Maladies, parasites et prédateurs (Présenté par Dominique).
- 28 Janvier :** Conduite du rucher – Partie 1 (Présenté par Didier).
- 11 Mars :** Conduite du rucher – Partie 2 + Législation (Présenté par Didier).
- 25 Mars :** Mutualisme Abeilles/Fleurs (Présenté par Patrick).
- 1er Avril :** Produits de la ruche + biochimie du miel (Présentés par Dominique).

16 Septembre: Bilan de la saison et buffet canadien.

Cours pratiques dans le rucher de la Carrière à Thoiry

A partir du 1er Avril et jusqu'au début septembre, les cours pratiques abordent dans la mesure du possible, les sujets suivants :

- Présentation du Matériel d'apiculture et de miellerie
- Premier contact avec les hyménoptères et observation au trou de vol.
- Ouverture des ruches, visite de printemps selon conditions météo.
- Gestion de l'essaimage et division.
- Développement des colonies, évaluation du matériel approprié.
- Dynamique d'un rucher en récolte.
- Manipulation diverses et observations.

Les horaires et dates sont confirmées ultérieurement et selon disponibilité des animateurs.

Pour vous inscrire aux cours, il suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de nous l'amener lors du premier cours. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site (indiqué ci-dessous).

Cotisation pour la saison : 100€. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 15 ans.

Pour tout renseignement ou suggestion, veuillez contacter :
info@ruchers-ecoles-paysdegex.com

Pour suivre notre actualité, ou vous inscrire nous vous invitons à consulter notre site internet :
www.ruchers-ecoles-paysdegex.com



Formulaire d'inscription des ruchers écoles du Pays de Gex

Saison 2023

Informations personnelles

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Portable :

Mail :

Déjà affilié à un syndicat apicole ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de ruches installées à ce jour:

Paiement : chèque (à l'ordre du « **Syndicat d'Apiculture de l'Ain** ») espèces

«Les Ruchers écoles du Pays de Gex» sont affiliés au Syndicat d'Apiculture de l'Ain. Les informations personnelles communiquées lors de votre inscription sont partagées avec le syndicat.

Date : Signature (du responsable légal si l'adhérent est mineur) :

Formulaire à compléter et à amener lors de votre premier cours théorique.

Informations complémentaires

- Cette formation ne fait l'objet d'aucun agrément, certification ou affiliation. En conséquence elle n'ouvre droit à aucun diplôme ou financement.
- La présence assidue aux cours théoriques (au moins 4 cours théoriques sur 6) est requise pour accéder aux cours pratiques.
- La pratique de l'apiculture présente des risques, notamment pour les personnes allergiques au venin d'abeille. Par conséquent, une tenue de protection adaptée est obligatoire pour participer aux cours pratiques.
- Nous pourrions être amenés à prendre des photos lors des cours pour illustrer nos activités sur notre site internet ou dans la presse.
- Pour des questions d'organisation des cours pratiques, et afin de faciliter le covoiturage, les coordonnées personnelles (adresse, e-mail) peuvent être partagées avec les autres élèves.